



MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT
--	---	--

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Le jeudi 27 mars 2014



Investissements d'avenir :

Création de la SAS *Rovaltain Research Company*

Société dédiée à l'évaluation et à la prévision des risques sur la santé et l'environnement d'agents potentiellement toxiques

Arnaud MONTEBOURG, ministre du redressement productif, Geneviève FIORASO, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Louis GALLOIS, commissaire général à l'Investissement, et Jean-Pierre Jouyet directeur général du groupe Caisse des Dépôts, se félicitent de la création de la SAS *Rovaltain Research Company*, soutenue par le Programme d'Investissements d'Avenir dans le cadre de l'action « Plate-forme mutualisée d'innovation (PFMI) ».

La société *Rovaltain Research company* a pour ambition de devenir le leader européen des expérimentations en écotoxicologie et toxicologie environnementales. Ses équipements innovants permettront à ses clients, académiques et industriels de tester l'effet de substances dans des milieux contrôlés reproduisant les environnements naturels.. Les équipements de la plateforme pourront aussi être utilisés dans le cadre de projets de recherche pour mieux comprendre les mécanismes de l'écotoxicologie. La création de la société s'intègre dans un projet d'ensemble soutenu par le Conseil Général de la Drôme et le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Le projet est porté par 23 actionnaires, dont la fondation de coopération scientifique Rovaltain, la Caisse des Dépôts, opérateur de l'action Plateformes Mutualisées d'Innovation (PFMI) du Programme d'Investissements d'Avenir et 21 autres actionnaires privés dont de nombreux industriels futurs utilisateurs qui détiennent la majorité du capital.. La contribution du PIA s'élève à 6,8M€. La plateforme commencera son activité dans des locaux provisoires à Rovaltain, à proximité de Valence, et pourra proposer à ses clients des premiers essais sur des équipements pilotes. Elle intégrera ses locaux définitifs début 2016 pour déployer pleinement son offre.



A propos du Programme d'Investissement d'Avenir

Le Programme Investissements d'Avenir, c'est 47 milliards d'euros pour financer l'innovation en France, renforcer la productivité, la capacité d'innover et accroître la compétitivité des entreprises. Identifiés comme "prioritaires" par le Gouvernement, cinq axes stratégiques permettront à la France d'augmenter son potentiel de croissance : l'enseignement supérieur et la formation, le développement durable, la recherche, l'industrie et les PME et l'économie numérique. A travers ce programme, l'Etat s'adresse aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain.

A propos de l'action PFMI du PIA :

Les plates-formes mutualisées d'innovation visent à offrir aux entreprises, et tout particulièrement aux PME et aux entreprises de taille intermédiaires, des ressources mutualisées (équipements, personnels, services associés). Les plates-formes permettent de mener à bien des projets de recherche, de développement et d'innovation à fortes retombées économiques en procédant à des essais, des tests, en développant des prototypes ou préséries, voire de servir de « living labs » (tests en environnement réel de services, d'outils ou d'usages nouveaux) contribuant ainsi à leur développement et à leur rayonnement.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

<http://www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir>

Compte Twitter : [@CGI_PIAvenir](https://twitter.com/CGI_PIAvenir)

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Cabinet de Geneviève FIORASO : 01 55 55 84 24

Cabinet de Louis GALLOIS: 01 42 75 64 43

Groupe Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00

